

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION

Origine : Demande écrite de renseignements, no 2
en date du 9 novembre 1999

Demandeur : Option Consommateurs

Question 18 Référence : SCGM-4, doc. 1, p. 4, ligne 13

« La poursuite du concept d'offres globales de produits et de services sera accentuée de façon à rencontrer davantage les besoins de la clientèle actuelle et potentielle ».

Comment SCGM entend-elle partager la gestion, les revenus et les profits entre ses activités réglementées et non-réglementées en relation avec de telles offres globales ?

Réponse

L'élaboration, la conception et le lancement des offres globales sont sous l'entière responsabilité de la SCGM (gestion).

Notre filiale, GazPlus, agit comme fournisseur d'équipements et de services comme tout autre entrepreneur plombier et, de ce fait, conserve les revenus et profits associés à ces seules activités (vente d'équipements et de services).

Pour ce qui est des revenus et profits générés par la distribution de gaz naturel, ils appartiennent strictement à la SCGM.